

Le paillage de votre sol



Pourquoi et comment réaliser un paillage?

Le paillage consiste à répandre en couche épaisse sur le sol des débris de matières végétales ou minérales afin de protéger les racines du froid. Cela permet également de réduire considérablement l'arrosage en minimisant l'évaporation. De plus, le paillis empêchant la lumière de pénétrer, il évite l'apparition de mauvaises herbes. Enfin, le paillage est esthétique et permet de créer des massifs propres et colorés.

Les différents paillages et leurs caractéristiques

Matière	Couleur	Durée de vie	Apport en matières organiques	Résistance au vent	pH
Pouzzolane	Rouge	illimitée	aucun	très bonne	neutre
Ecorce de pin	Brun	5-7 ans	modéré	moyenne	acidifiant
Eclat de coco	Brun	5-7 ans	modéré	bonne	neutre
Paille de chanvre	Blanc	2-3 ans	important	bonne	neutre



Les paillages annuels pour les vivaces

Matière	Couleur	Apport en matières organiques	Résistance au vent	pH
Lin	Blanc	important	moyenne	Neutre
Coque de cacao	Brun	important	faible	Neutre
Mulsh de coco	Brun	important	moyenne	Neutre



Quelle quantité suivant l'utilisation ?

Matière	Esthétique (mm)	Protection (mm)
Pouzzolane	2.5	5
Ecorce de pin	5	7
Eclat de coco	5	7
Paille de chanvre	2	5
Lin	2	5
Coque de cacao	2	5
Mulsh de coco	2	5



Retrouvez notre vidéo conseil sur le paillage en cliquant ici

Le paillage de votre sol



Le paillage, quels bénéfices ?

Le paillage agit sur les adventices en les privant de lumière. Il favorise aussi la croissance des végétaux en maintenant l'humidité du sol et en réduisant les variations de température, ce qui limite les arrosages.

« Les paillages bois permettent de générer une économie d'eau significative pouvant aller jusqu'à 60% » Horticulture & Paysage n°173 Juin-Juillet 2016.

Le paillage crée également une couverture protectrice contre le gel et l'érosion du sol lors des pluies.

Deux principaux types de paillages existent :

ORGANIQUES :

Ils apportent généralement de la matière organique au sol en se dégradant. Leurs caractéristiques sont variées, il faut donc bien choisir le paillage, par rapport à sa durée de vie, ses spécificités, son pH...

- Végétaux ligneux :

- Le hêtre dispose d'un fort pouvoir absorbant et préserve les végétaux du stress hydrique.
- Les plaquettes de peuplier se dégradent facilement pour enrichir le sol.
- Le chêne, l'acacia, le châtaignier : Attention ces essences comportent des tanins qui se décomposent lentement et qui présentent une toxicité pour les plantes sensibles.
- Les écorces de pin peuvent être légèrement acidifiantes.

- Végétaux herbacés (attention ! ceux-ci peuvent contenir des graines) :

- Chanvre, miscanthus, paille de céréales.
- Lin : l'inconvénient est qu'il peut créer une croûte imperméable lors de pluies.

- Coques :

- Cacao, noisettes, noix...
- Noyaux de fruit : les demi-noyaux de pêche ont une grande durabilité dans le temps et ont un pH neutre s'adaptant très bien aux massifs de rosiers.

- Déchets recyclés (attention ! aux maladies qui peuvent se propager) :

- Tonte de gazon : attention au surplus d'azote.
- Feuilles mortes...



MINÉRAUX :

Ils retiennent moins l'humidité du sol et sont donc plus adaptés pour les milieux secs. Leur coût est plus élevé mais leur durée de vie est plus importante, leur pH est neutre et ils ne sont pas volatils. Les paillages minéraux sont notamment esthétiques.

- Ardoise, schiste, gravier...
- Pouzzolane : attention ! ce paillage a pour effet d'augmenter la température du sol.

AUTRES PAILLAGES :

- Les toiles imperméables à retirer au bout de 5 ans !
- Les feutres biodégradables (durée de vie de 18 mois à 3 ans).

La mise en œuvre du paillage :

Nettoyez le massif des plantes adventices avant son aménagement.

Décaisser le sol ou mettre en œuvre une bordure afin de contenir le paillage.

Mettre une bonne épaisseur :

- Pour le paillage organique :
 - 4 à 5 cm d'épaisseur pour les massifs,
 - 7 à 10 cm pour les pieds d'arbres et d'arbustes
- Pour le paillage minéral :
 - 5 à 6 cm en moyenne

En conclusion, une grande diversité de paillage existe mais il faut faire attention au choix de ce dernier en fonction des végétaux présents et du sol.

Aussi, on choisira un paillage à dégradation rapide, pour des massifs de couvre-sol, contre un paillage à longue durée de vie pour des pieds d'arbres où la concurrence des adventices est plus rude.

